



Autorité de Régulation des
Télécommunications et des Postes

OBSERVATOIRE DE LA TELEPHONIE MOBILE

Tableau de bord au 30 juin 2018

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	2
2. PARC	3
3. TAUX DE PENETRATION.....	6
4. PARTS DE MARCHE	7
5. TRAFIC VOIX.....	9
6. TRAFIC SMS.....	11

1. INTRODUCTION

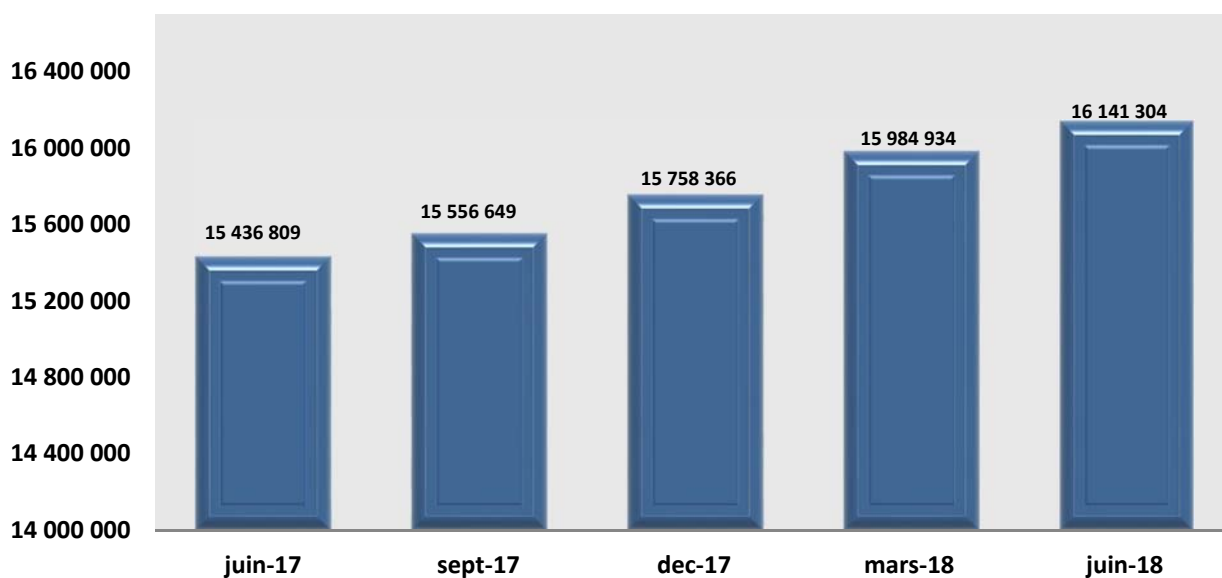
Aux termes de l'article 127 de la loi n°2011-01 du 24 février 2011 portant Code des Télécommunications, l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) est chargée, entre autres, « d'assurer le suivi et de mettre à la disposition des autorités gouvernementales et des acteurs des secteurs régulés, des informations pertinentes relatives notamment à la performance des opérateurs ».

C'est dans ce cadre que l'ARTP a mis en place en son sein, un Observatoire du marché des télécommunications qui lui permet de suivre, d'analyser et de présenter régulièrement les évolutions enregistrées sur le marché des télécommunications au Sénégal. Cet Observatoire est alimenté par des informations collectées auprès des opérateurs titulaires de licence selon une périodicité et un format prédéfinis. Sur cette base, l'ARTP procède à la publication de tableaux de bord trimestriels sur son site internet (www.artp.sn) permettant d'assurer une meilleure visibilité sur le marché des télécommunications.

Ainsi, le présent tableau de bord présente les principaux indicateurs retenus par l'ARTP pour suivre les évolutions notées sur le marché de la téléphonie mobile au deuxième trimestre de l'année 2018. Ceux-ci concernent le parc de lignes, le taux de pénétration, les parts de marché des opérateurs ainsi que le trafic.

2. PARC

Evolution trimestrielle du parc global de lignes de téléphonie mobile



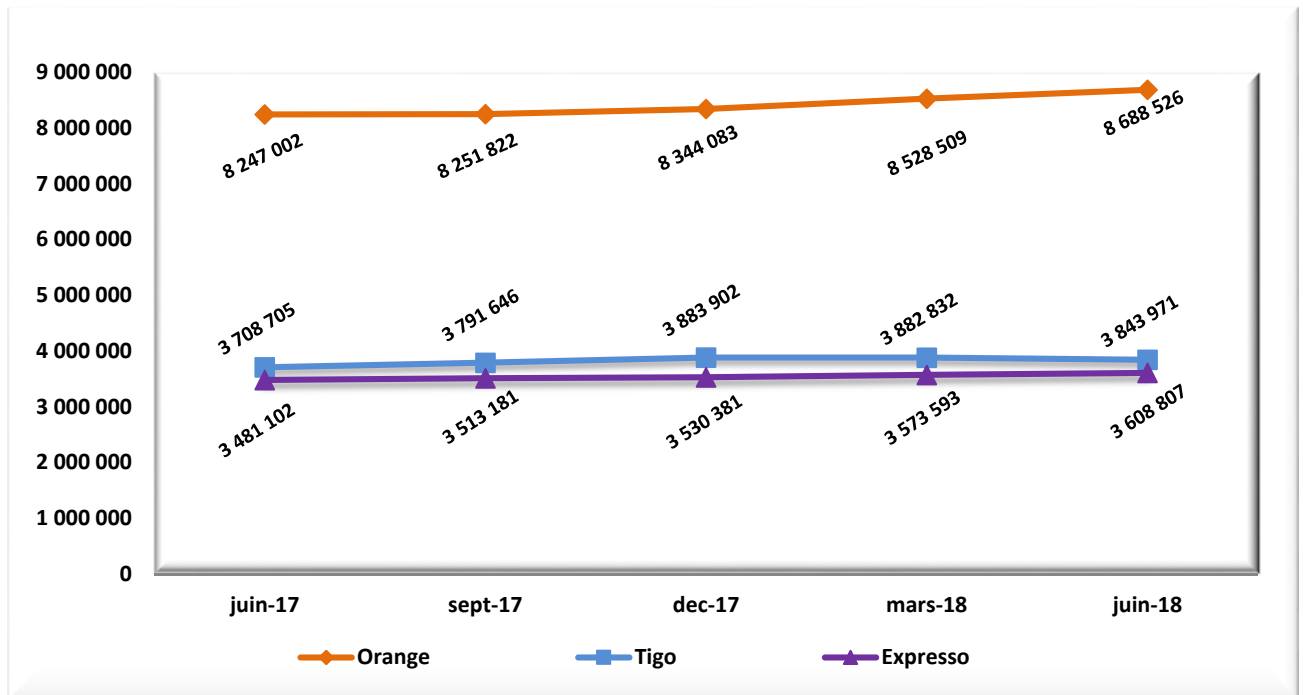
Croissance trimestrielle du parc global de lignes de téléphonie mobile

	juin-17	sept-17	dec-17	mars-18	juin-18
Parc total	15 436 809	15 556 649	15 758 366	15 984 934	16 141 304
Croissance nette trimestrielle ¹	155 321	119 841	201 717	226 568	156 370
Croissance en % ²	1,02%	0,78%	1,30%	1,44%	0,98%

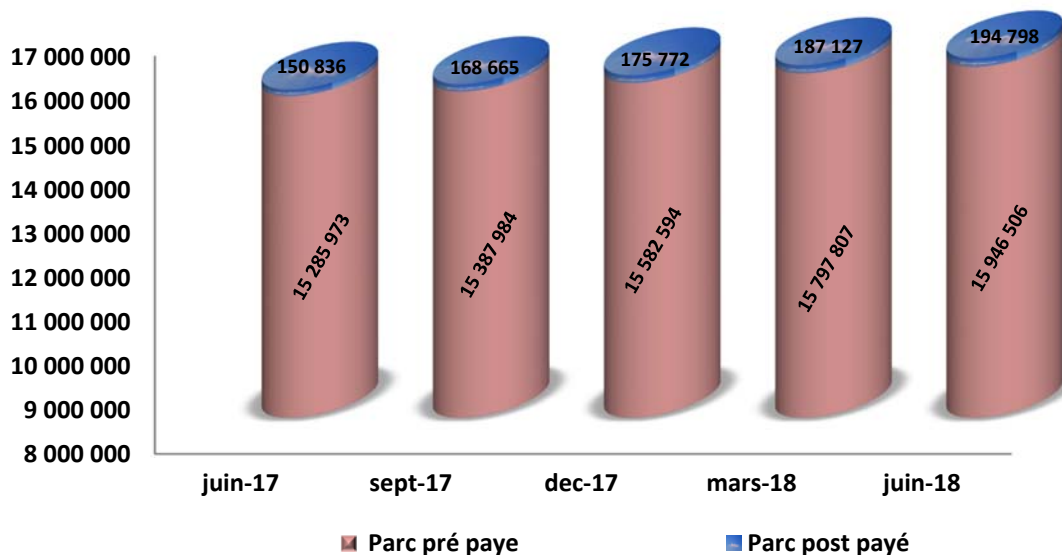
1 La croissance nette du trimestre N = le parc à la fin du trimestre N – le parc à la fin du trimestre N-1.

2 La croissance en % du trimestre N = (le parc à la fin du trimestre N – le parc à la fin du trimestre N-1) / le parc à la fin du trimestre N-1.

Evolution trimestrielle du parc de lignes de téléphonie mobile des opérateurs



Evolution trimestrielle du parc de lignes post payées et prépayées



Croissance trimestrielle du parc de lignes prépayées

	juin-17	sept-17	dec-17	mars-18	juin-18
Parc total	15 285 973	15 387 984	15 582 594	15 797 807	15 946 506
Croissance nette trimestrielle ¹	145 135	102 011	194 610	215 213	148 699
Croissance en % ²	0,96%	0,67%	1,26%	1,38%	0,94%

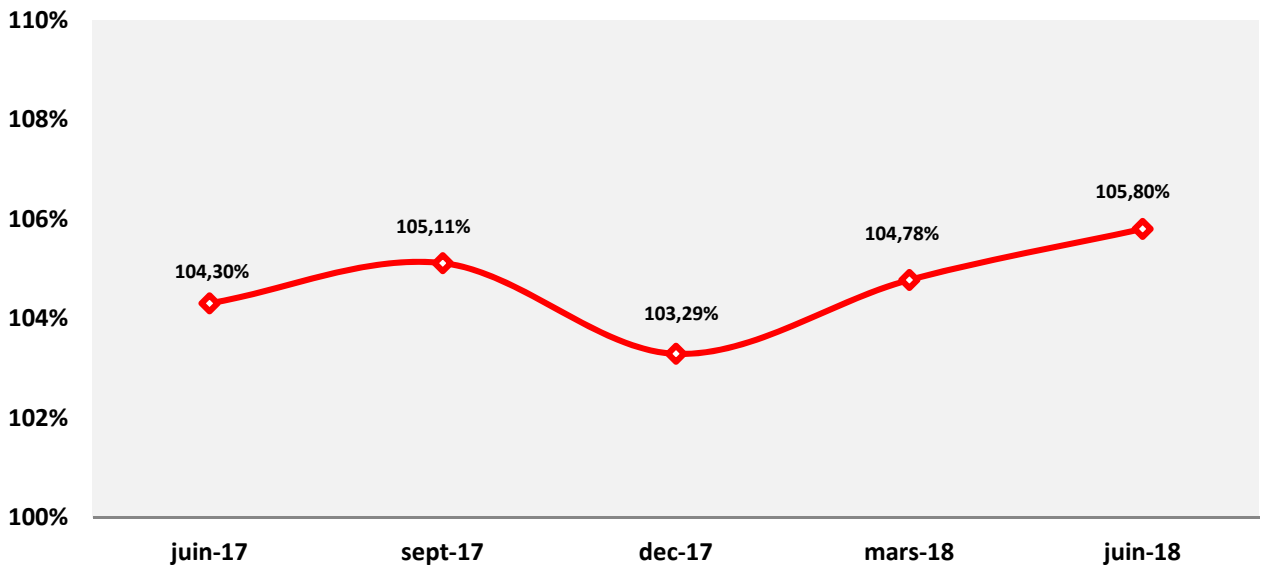
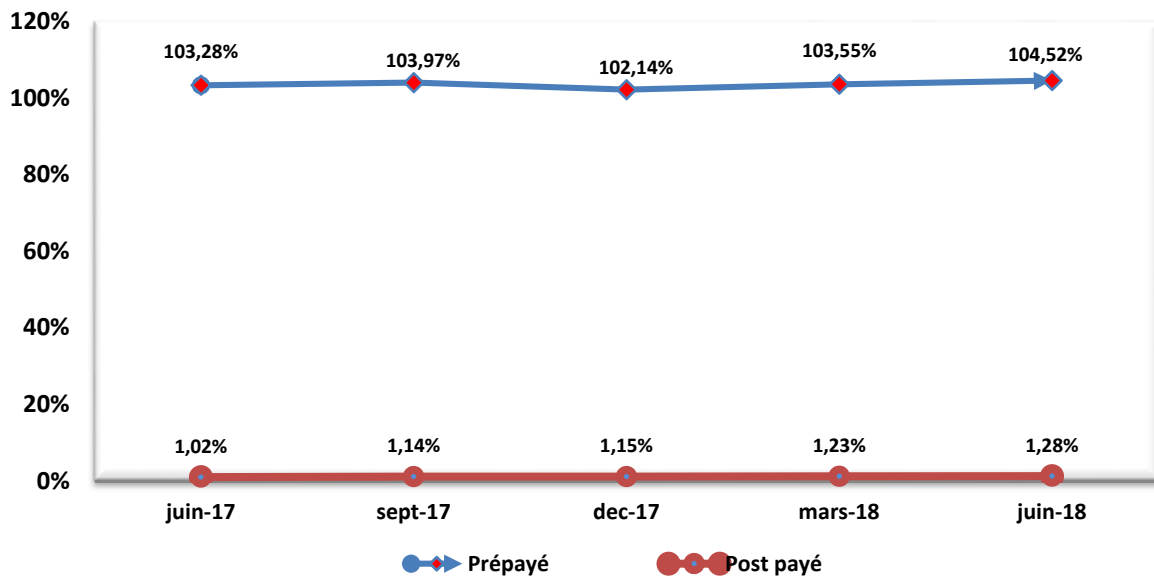
Croissance trimestrielle du parc de lignes post payées

	juin-17	sept-17	dec-17	mars-18	juin-18
Parc total	150 836	168 665	175 772	187 127	194 798
Croissance nette trimestrielle ⁶	10 186	17 829	7 107	11 355	7 671
Croissance en % ⁷	7,24%	11,82%	4,21%	6,46%	4,10%

3. TAUX DE PENETRATION

1 La croissance nette du trimestre N = le parc à la fin du trimestre N – le parc à la fin du trimestre N-1.

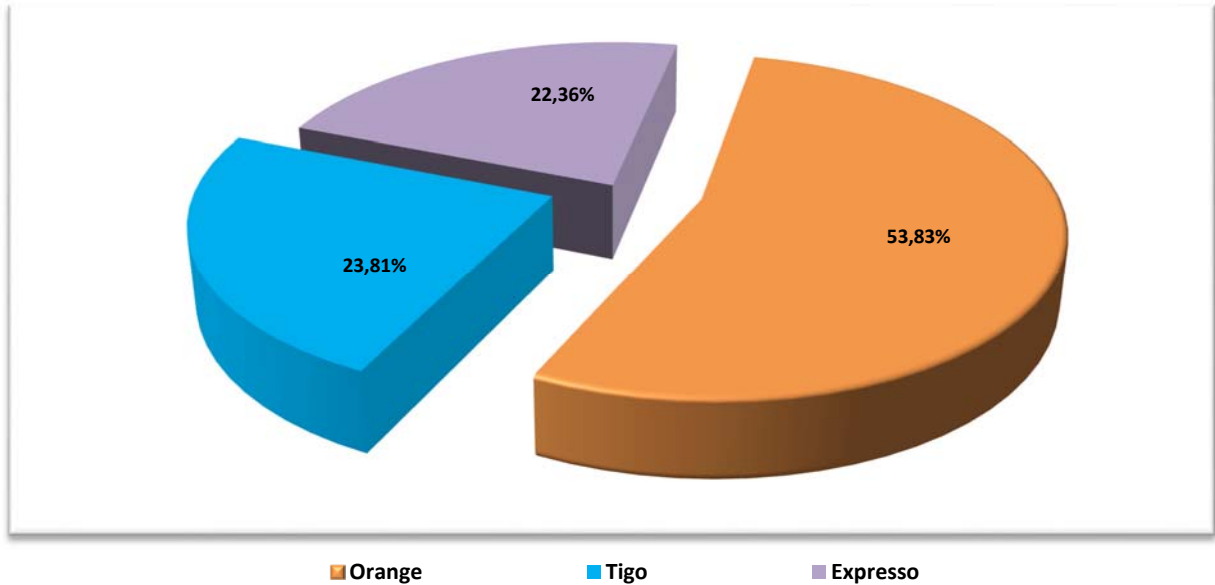
2 La croissance en % du trimestre N = (le parc à la fin du trimestre N – le parc à la fin du trimestre N-1) / le parc à la fin du trimestre N-1.

Evolution trimestrielle du taux de pénétration³Evolution trimestrielle du taux de pénétration du prépayé et du post payé⁴

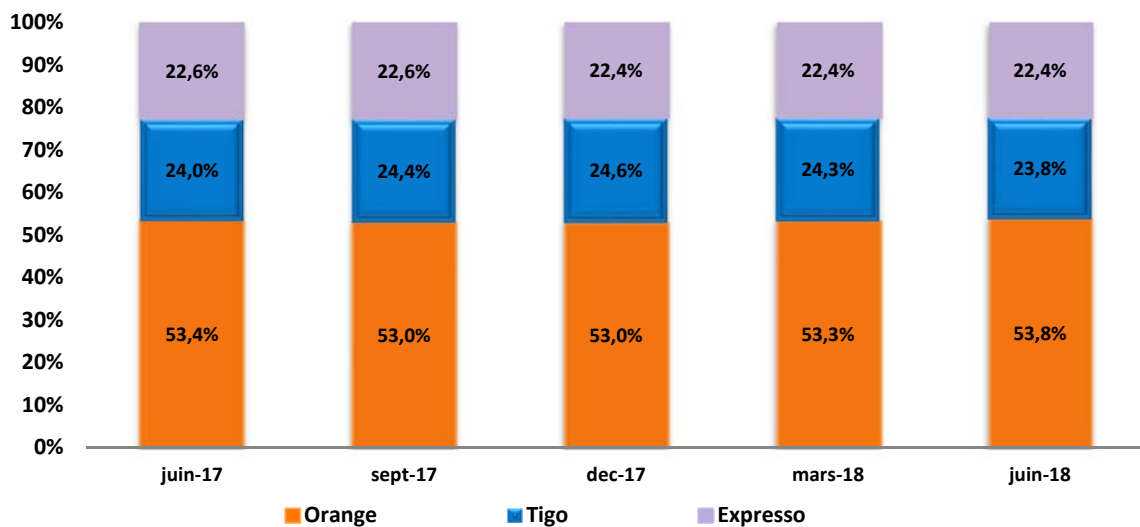
³ & ² Le taux de pénétration du mobile est obtenu en divisant le nombre total de lignes de téléphonie mobile par la population du Sénégal qui est estimée à 14.799.859 en 2016 et à 15.256.346 habitants en 2017 (source : ANSD). Pour le calcul du taux de pénétration, la population de l'année 2016 est considérée pour les trois premiers trimestres de 2017 et la population de l'année 2017, pour le quatrième trimestre 2017 et les deux premiers trimestres de l'année 2018.

4. PARTS DE MARCHÉ⁵

Parts de marché des opérateurs au 30 juin 2018

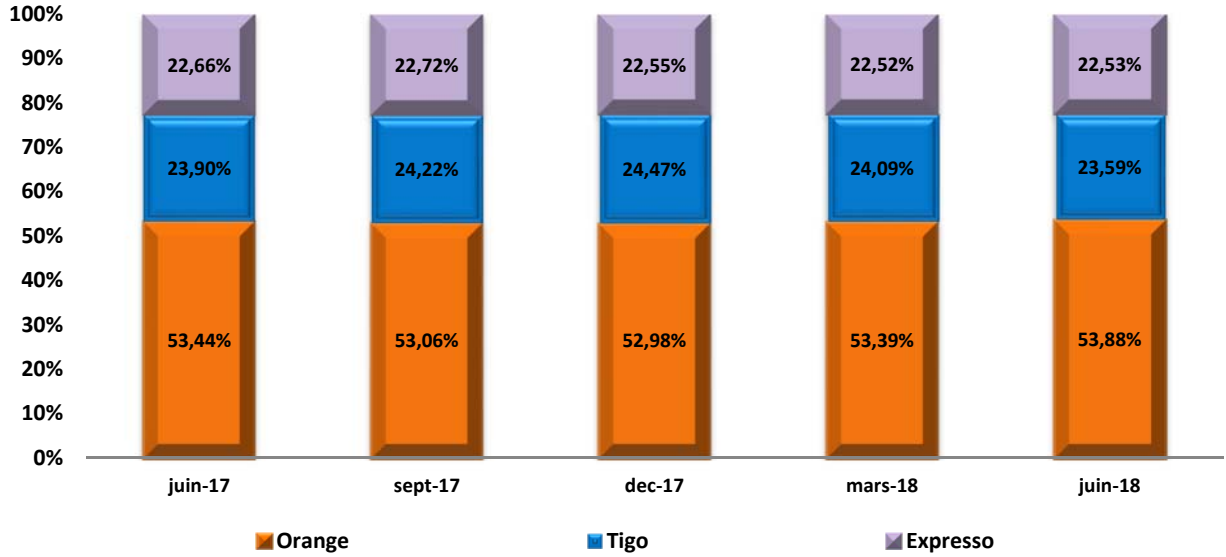


Evolution trimestrielle des parts de marché des opérateurs

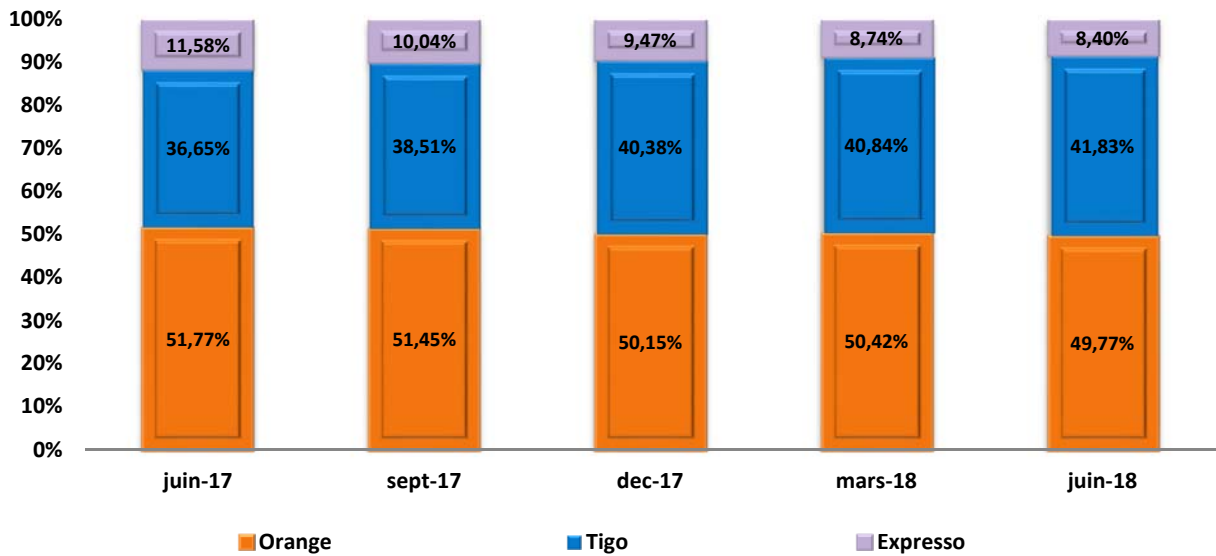


⁵ La part de marché est égale au parc de lignes de téléphonie mobile par opérateur divisé par le parc global de lignes de téléphonie mobile.

Evolution trimestrielle des parts de marché sur le segment prépayé⁶



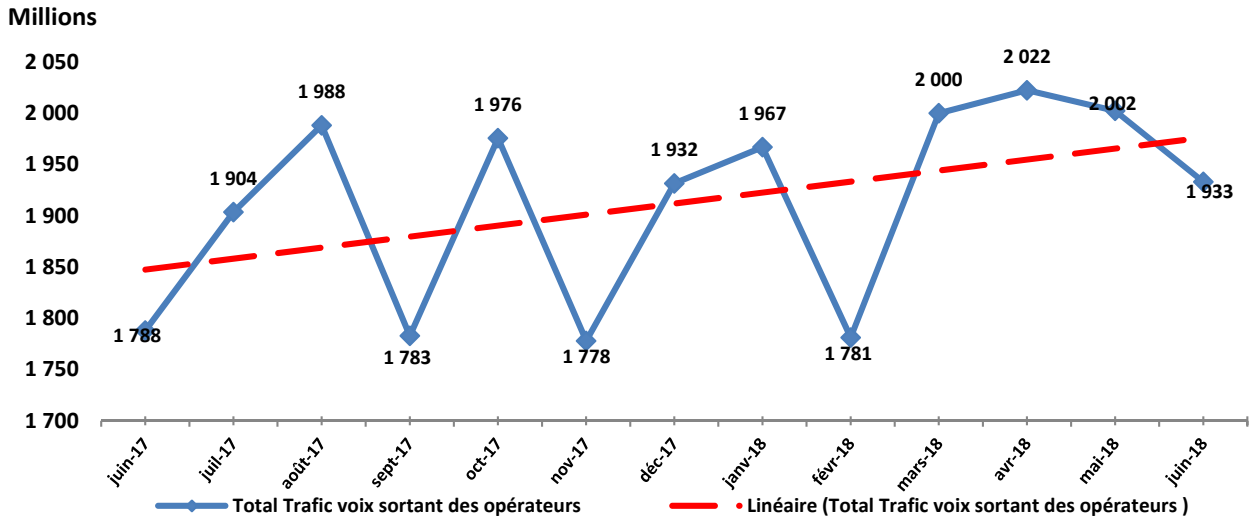
Evolution trimestrielle des parts de marché sur le segment postpayé¹



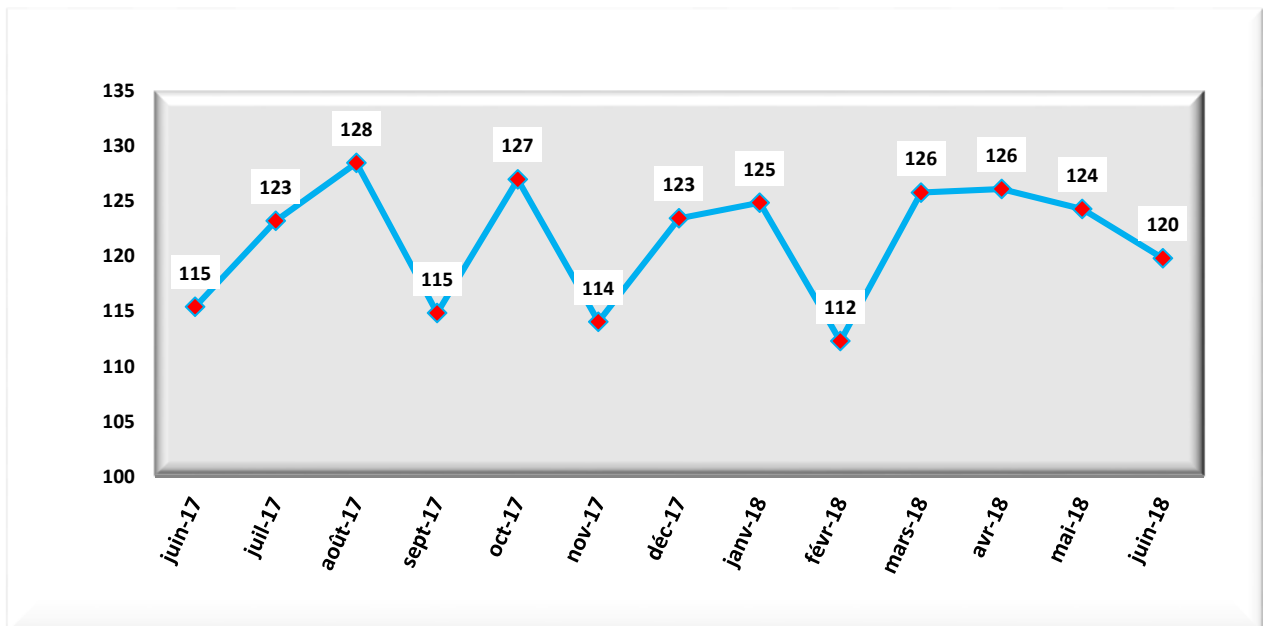
⁶La part de marché d'un opérateur sur ce segment de marché est égale au parc de lignes de l'opérateur divisé par le parc total de lignes des opérateurs sur ce segment de marché

5. TRAFIC VOIX

Evolution mensuelle du trafic voix sortant (en millions de minutes)

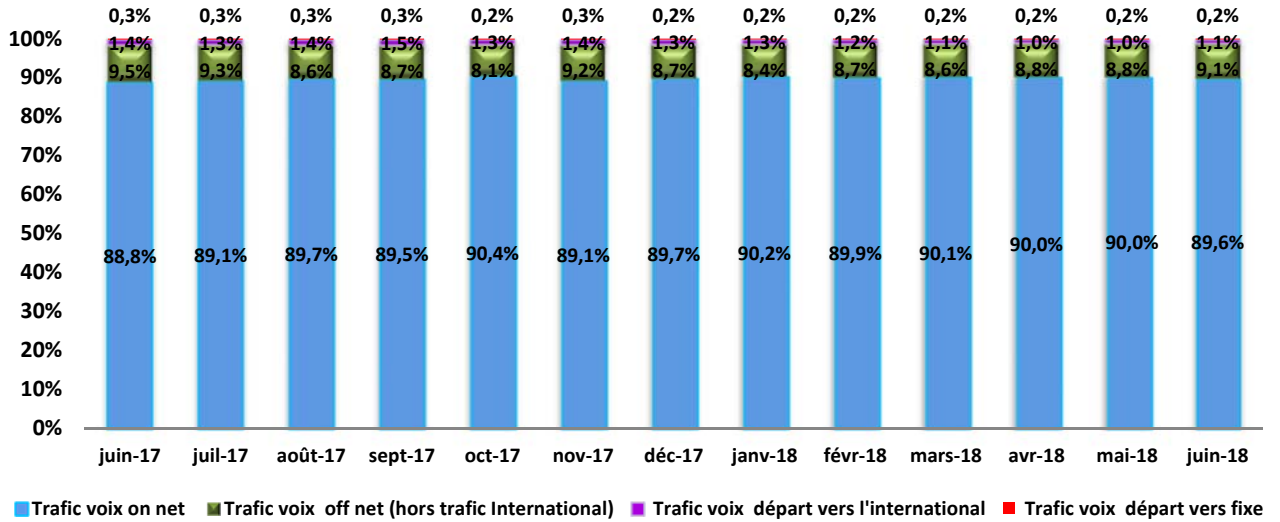


Evolution mensuelle de l'usage moyen voix sortant par ligne⁷ (en minutes)



⁷ L'usage moyen mensuel sortant par ligne est obtenu en divisant le trafic voix sortant par le parc moyen mensuel des lignes de téléphonie mobile.

Evolution mensuelle de la répartition du trafic voix par destination (on-net/off-net/international)⁸



⁸ Le trafic voix on-net correspond au trafic qui reste dans le réseau de l'opérateur de l'appelant.

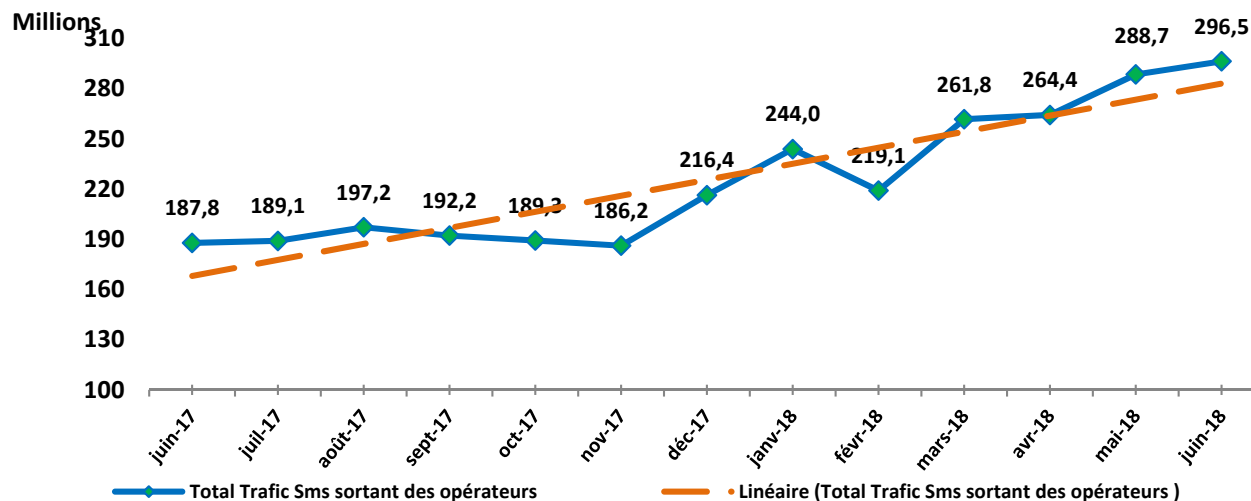
Le trafic voix off-net correspond au trafic qui sort vers un réseau tiers mobile national.

Le trafic voix international correspond au trafic qui sort vers le réseau d'un autre opérateur au niveau international.

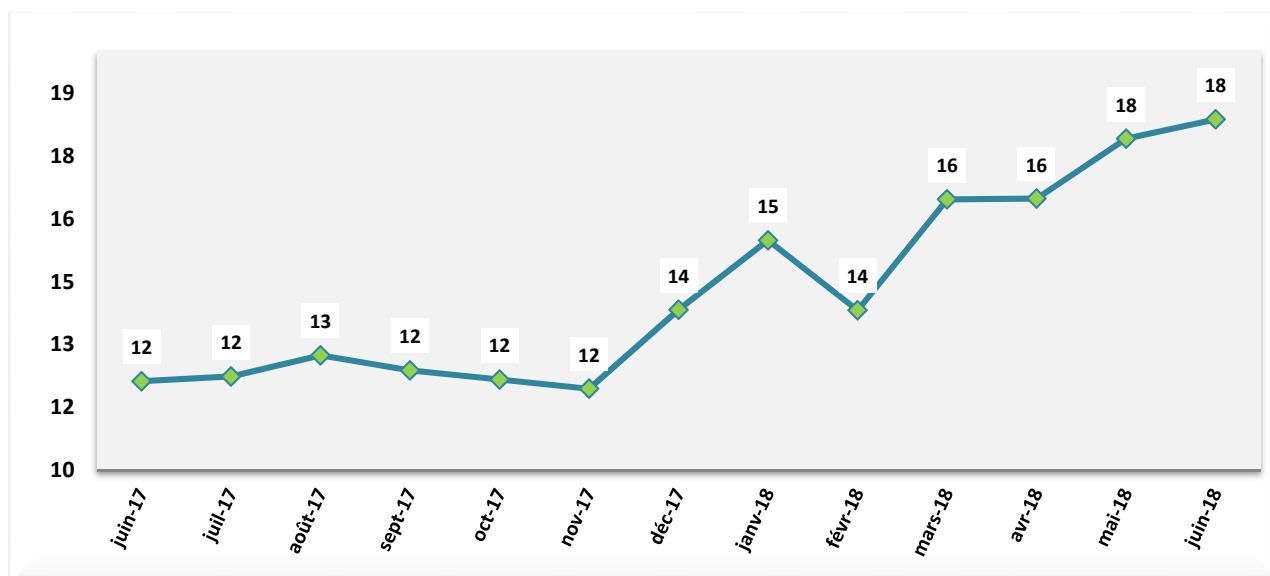
Le trafic voix départ vers fixe correspond au trafic qui est terminé vers les réseaux fixes

6. TRAFIC SMS

Evolution mensuelle du trafic SMS sortant (en millions d'unités)

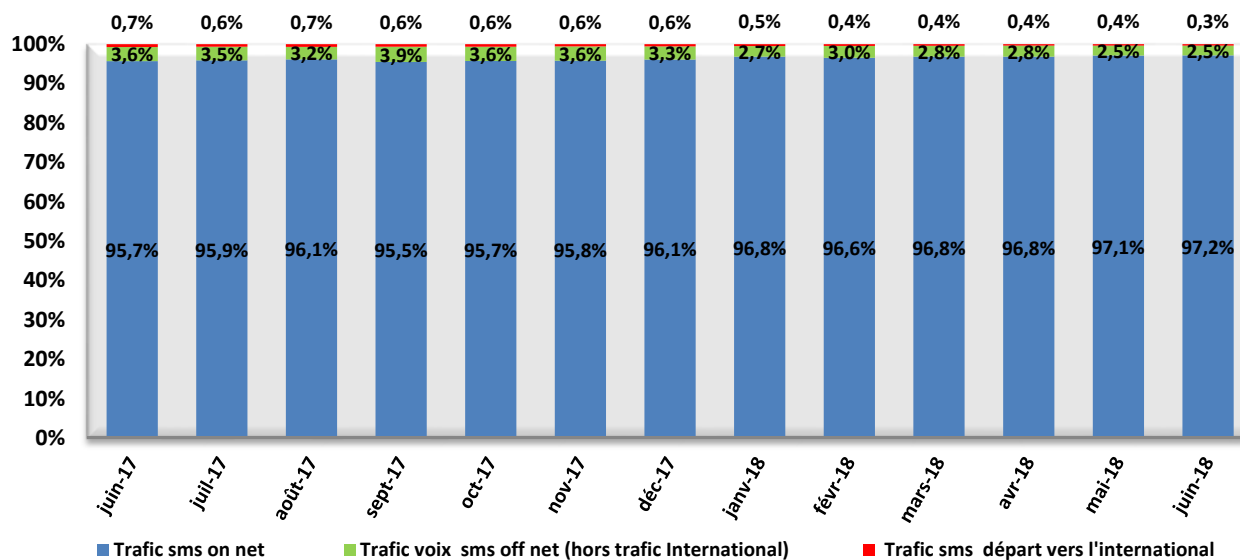


Evolution mensuelle de l'usage moyen SMS sortant par ligne⁹ (en nombre)



⁹ L'usage moyen mensuel sortant par ligne est obtenu en divisant le trafic sms sortant par le parc moyen des lignes de téléphonie mobile.

Evolution mensuelle de la répartition du trafic SMS par destination (on-net/off-net/international)¹



¹ Le trafic sms on-net correspond au trafic qui reste dans le réseau de l'opérateur de l'appelant.

Le trafic sms off-net correspond au trafic qui sort vers un réseau tiers mobile national.

Le trafic sms international correspond au trafic qui sort vers le réseau d'un autre opérateur au niveau international.